



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---

Nom et Adresse : Ville de Muret – 27 rue Castelvielh – 31605 Muret Cedex

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Type de procédure : Procédure adaptée – articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Objet du marché : **MP202108 – Prestations de gardiennage - Surveillance dans le cadre de manifestations sur le territoire de Muret**

Les prestations ne sont pas divisées en tranche, ni en lot.

Les variantes libres ne sont pas autorisées

Lieu d'exécution : 31600 MURET

Critères de jugement des offres :  
Prix des prestations 60 %  
Valeur technique 40 %

Retrait du DCE sur le profil acheteur : <https://marches.agglo-muretain.fr>

Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées : Envoi par voie électronique uniquement sur <https://marches.agglo-muretain.fr>

Date prévisionnelle de notification : septembre 2021

Conditions relatives au marché : les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.

Conditions relatives aux garanties et cautionnement : Aucune retenue de garantie ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres de la Ville. Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 Toulouse Cedex 07 – Tél 05.62.73.57.57 – Fax 05.62.73.57.40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr).

Renseignements administratifs et techniques : <https://marches.agglo-muretain.fr>

Date limite de réception des offres : **Mardi 25 mai 2021 à 11 h 00**

Délai de Validité des offres : 120 jours

Date d'envoi du présent Avis à la publication : Jeudi 15 avril 2021